

**Terrasses éphémères**  
dispositif urbain de décélération ?

ÉMERIC LAMBERT  
HÉLÈNE GARCIA  
CHARLOTTE BULLAUCHON  
HUGO CHÉNIÉ  
11 MARS 2021

Loin des considérations économiques et patrimoniales, Parc architectes propose d'analyser le phénomène des terrasses éphémères sous l'angle des rythmes dans l'espace public. À travers trois exemples, minutieusement observés et décortiqués, on comprend comment, au détour d'une crise sanitaire, la terrasse a pu s'inscrire comme un véritable outil d'une politique publique des rythmes et du piéton.

Impactée par la pandémie, le confinement et les mesures sanitaires, la ville a subi un bouleversement, qui a modifié ses rythmes de vie. Après avoir passé plusieurs mois restaurants fermés, le premier déconfinement a fait éclore à l'été une multitude de terrasses éphémères dans nos rues. En considérant ces constructions comme des dispositifs urbains, nous souhaitons explorer leurs capacités à modifier localement les habitudes urbaines.

**Qu'est-ce qu'un dispositif urbain ?**

Un dispositif se définit comme une organisation matérielle et immatérielle visant à produire un effet. Dans notre cas, une terrasse permet une exploitation plus intense pour les restaurateurs à la sortie du confinement. Cet équipement se compose de plusieurs sous-dispositifs comme des pare-vent, des parasols, des pare-pluie, des paravents, de la végétation ou des luminaires. L'effet souhaité est d'offrir un espace agréable et désirable pour les clients. En fonction de son arrangement, chaque terrasse éphémère produit plus ou moins de modifications locales des habitudes et sera ainsi plus ou moins pérenne. Pour explorer les capacités de ces dispositifs urbains, nous nous sommes intéressés à trois exemples, situés dans un rayon d'un kilomètre autour de notre agence<sup>1</sup> dans le respect des consignes sanitaires alors en vigueur.

**1/ Conquérir l'espace de stationnement**

**L'Illade, rue de Belleville**

Cette première terrasse est la plus élémentaire. Elle délimite un espace en utilisant des barrières de foule en acier galvanisé et se rend agréable par une haie d'arbustes en pots. Nous avons dénombré près d'une trentaine d'essences différentes, certaines avoisinant les quatre mètres de haut comme les thuyas géants ou les bambous. Les végétaux ainsi alignés face à la voirie créent un « paravent » qui donne la sensation de réduire les nuisances sonores et d'améliorer la qualité de l'air. D'une part, les végétaux influent sur la perception « psychologique » de la gêne sonore et d'autre part les plantes absorbent certaines particules de pollution et émettent de la vapeur d'eau, de l'oxygène et différents constituants chimiques dont des parfums.

La conquête du territoire de stationnement<sup>2</sup> a un effet local en privatisant une part de l'espace public destiné aux voitures au profit du restaurant. Par voie de conséquence, elle a un effet sur toute la ville en réduisant l'offre de stationnement.

Avec cette réaffectation de l'espace commun de la ville, le premier effet notable est un changement des rythmes de la ville, moins de voitures et plus d'espaces dédiés aux piétons et à la socialisation et à des temps de récréation.

Le dispositif mis en œuvre est assez simple et efficace, il offre une grande modularité.



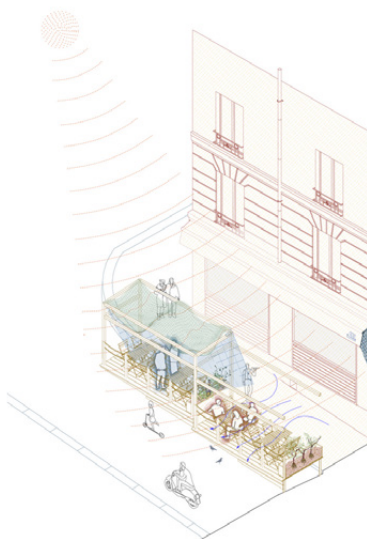
**2/ Générer un confort**

**Petit Navire, rue Julien Lacroix / rue Ramponneau**

Cette deuxième installation est plus élaborée. De par son design et la qualité des matériaux employés. Elle est installée dans une forte pente et nécessite donc, pour être viable, la construction de plateformes en terrasse. Afin de maximiser son attrait, elle combine plusieurs dispositifs. Des barrières réalisées en cordes suspendues entre des poteaux de bois rappellent la thématique marine du restaurant. Entre chacun des trois niveaux de terrasse est aménagé un bac planté de différents arbustes qui évoque la cuisine méditerranéenne de la carte : oliviers, vièges et plantes aromatiques (romarin, thym et lavande). Enfin, une structure est prévue pour créer une protection solaire en suspendant des toiles au-dessus des convives.

L'investissement économique est bien plus important que pour la terrasse précédente, la conception et la construction ayant été confiées à un architecte et une entreprise de construction. Avec cet investissement le potentiel de pérennisation de l'installation est d'autant plus élevé qu'elle se situe dans une rue à faible flux automobile.

En ménageant un lieu de confort sur un espace de stationnement, la réaffectation de ce morceau de rue institue un usage bien plus enviable que celui du stationnement. Un tel équipement suscite ainsi un désir plus grand de pérennisation pour les utilisateurs et les habitants du quartier.



**3/ Privatiser la rue**

**Délices aux 1001 épices, rue Jean-Pierre Timbaud**

Cette troisième construction est à la fois plus élaborée et plus rudimentaire que les précédentes. La modulation de l'atmosphère est très marquée car il s'agit presque d'un bâtiment construit sur la route. L'installation possède un toit, des allèges pleines, un système lumineux, et une porte avec un verrou. Le toit plein crée un espace assez sombre qui peut inciter les passants à s'interroger sur l'identité de ce lieu qui tient plus de la cabane que de la terrasse. La matérialisation très construite de l'emplacement pris sur la rue en limite l'accès. Les deux portes et leurs quatre verrous permettent au restaurateur de sécuriser le lieu, notamment la nuit, mais privatise d'autant plus cet espace commun.

La facture de la construction, faite d'éléments simples, variés et en majorité récupérés, donne à l'ensemble un aspect bricolé qui pose une ambiguïté quant à sa pérennité. Est-ce une terrasse faite pour durer ? En tout cas, son concepteur/constructeur l'envisage comme une œuvre totale, « son Merzbau à lui ». Les riverains sont partagés entre le soutien de cette initiative libre et joyeuse, à l'image du propriétaire des lieux et le souci d'ordre et de tenue de la rue.



**Comment ce dispositif de terrasse éphémère influe-t-il sur le rythme de la ville ?**

L'installation temporaire a trois interfaces à gérer. Positionnée sur la bande de stationnement, elle doit trouver les moyens d'une relation entre les convives et les voitures avec la mise en œuvre de différentes formes de paravent : haies d'arbustes, canisses, panneaux de polycarbonate, tentures ou palettes. La relation à la rue est généralement gérée avec le même élément constructif sur les trois côtés, l'enjeu consiste à ce que les personnes attablées se sentent à l'aise et protégées.

Par ailleurs, la palissade est un vecteur de message, elle doit exprimer l'identité du restaurant. L'installation de ces terrasses en bord de la zone roulée fait ralentir les voitures, soit parce que les conducteurs jettent un coup d'œil à cette nouvelle construction, soit parce qu'ils s'inquiètent de la proximité des piétons. Vient enfin la troisième interface, celle en relation au trottoir, où se croisent des flux inhabituels, des piétons qui filent droit sur le trottoir, et peut-être ralentissent, intrigués, et perpendiculairement des serveurs empressés. C'est ainsi, que sur cette petite zone de goudron, entre le restaurant et sa terrasse éphémère, se croisent de manière inhabituelle et parfois à la limite du carambolage des flux perturbant les rythmes convenus de la circulation piétonne.

Ainsi, en fabriquant une autre géographie de la coupe transversale de la rue, de son profil en travers, les terrasses éphémères génèrent de nouvelles dynamiques locales. Les habitants du quartier changent de rythme dans leur parcours quotidien. Les automobilistes voient l'offre de stationnement et la vitesse se réduire, forçant petit à petit à reconsidérer l'usage et le confort de leur véhicule.

**Les terrasses éphémères peuvent-elles ralentir durablement la ville ?**

Les dispositifs urbains sont des outils tactiques, stratégiques et politiques qui influencent nos comportements. À la manière du panoptique de Jeremy Bentham, analysé par Michel Foucault, les dispositifs induisent des comportements. Dans le cas des terrasses éphémères, ils participent d'une politique de réduction progressive de la présence de la voiture en ville, menée par la Mairie de Paris en faveur des aménagements piétons et cyclables<sup>1</sup>. Ils instaillent l'idée qu'on pourrait, à la place de ces stationnements dédiés à des véhicules qui ne roulent que quelques heures par semaine, installer des espaces agréablement aménagés et utilisés quotidiennement par les piétons.

À ce jour, les terrasses éphémères sont autorisées jusqu'en juin 2021 à Paris. Les restaurateurs ont investi de manières différentes dans leurs aménagements, pour le plaisir de leurs clients, et pour tenter de pérenniser l'extension de leur surface d'accueil. Ce décalage des limites entre l'espace des voitures et des piétons, permis par la crise sanitaire, peut-il être le moyen et l'initiateur d'un changement plus durable ? Il tient aux citoyens d'en affirmer leur attachement, en festoyant autant que possible dans ces nouveaux espaces, dès que cela sera à nouveau possible, aux restaurateurs de faire la preuve de la qualité urbaine de ces dispositifs qui pourraient ainsi servir une politique urbaine visant à rendre la rue aux piétons et aux habitants.

Reste à savoir si ces dispositifs éphémères deviendront une pratique courante à l'avenir et s'ils réussiront à conserver leur poésie.

Auteur : Émeric Lambert  
Repérages et entretiens : Hélène Garcia  
Repérages, relevés et illustrations : Charlotte Guillochon  
Illustrations : Hugo Haenni

Terrasse Petit Navire réalisée par [Les Décors Papillons](#)

**Pour citer cet article**

Parc architectes, « Terrasses éphémères - dispositif urbain de décélération ? », Revue Sur-Mesure [En ligne], 6 | 2021, mis en ligne le 11/03/2021. URL : <http://www.revuesurmesure.fr/issues/battre-aux-rythmes-de-la-ville/terrasses-ephemeres>

**Notes**

1. Située dans le XXe arrondissement de Paris ↗
2. Depuis début juin 2020, la Mairie de Paris permet aux cafés, bars et restaurants d'étendre leurs terrasses existantes ou d'en installer de nouvelles gratuitement pour relancer leur activité durablement touchée par la crise sanitaire. 8000 restaurateurs et brasseries parisiens ont déjà profité de cette mesure. ↗
3. [paris.fr/pages/cette-crise-est-une-opportunit%C3%A9-de-prendre-en-consid%C3%A9ration-la-r%C3%A9alit%C3%A9-des-d%C3%A9placements-7809](https://paris.fr/pages/cette-crise-est-une-opportunit%C3%A9-de-prendre-en-consid%C3%A9ration-la-r%C3%A9alit%C3%A9-des-d%C3%A9placements-7809) ↗

## ARTICLES CONNEXES



**Décontracter la ville : imaginons ensemble un urbanisme des rythmes et de nouvelles chorégraphies territoriales**



**Aménager les espaces nocturnes, un enjeu pour l'urbanisme**

10 FÉVRIER 2021 | MAGALI DE RAPHÉLIS



**La nuit, rature dans la ville ?**

28 JANVIER 2021 | ARNAUD HÉLON